

Annexe 1

Aspects méthodologiques et techniques

La section A de cet annexe traite du mode de présentation du rapport et de la méthode utilisée pour assembler l'information. La section B donne une brève description des organes et des procédures dont il est question dans *Le système des droits humains à l'ONU – Bilan 1997*, ainsi qu'une définition des termes qui y sont utilisés mais n'y sont pas définis.

Section A. Présentation et méthode

1. Présentation de la matière

Le système des droits humains à l'ONU – Bilan 1997 fait partie d'un projet-pilote que nous espérons voir se transformer en une activité permanente qui se concrétiserait par la publication d'un rapport annuel. La présente édition porte sur une année civile, à savoir la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre 1997, et son contenu est axé sur l'action des principaux organes de l'ONU œuvrant dans le domaine des droits de l'homme. En termes concrets, ceci signifie que l'ouvrage fait référence aux travaux de la Commission des droits de l'homme (mars et avril), de la Sous-Commission (août), du Conseil économique et social (juillet), de la Troisième Commission de l'Assemblée générale (novembre), des sessions des organes de surveillance du respect des traités (divers moments de l'année), ainsi qu'aux actions et décisions du Conseil de sécurité et aux opérations de l'ONU sur le terrain lorsqu'elles sont reliées au sujet de cet ouvrage. Nous espérons, pour les années à venir, pouvoir intégrer les travaux d'autres organes et agences du système des Nations Unies. Pour ce premier rapport, toutefois, nous nous en sommes tenus aux principales activités de l'ONU dans ce domaine.

Il convient de souligner que, tout en résumant les actions et les décisions des organes et des mécanismes de l'ONU, nous nous sommes efforcés de présenter l'information le plus objectivement possible, en nous abstenant d'exprimer des opinions.

Le rapport a été réalisé en trois formats distincts, tant en français qu'en anglais : un texte imprimé (en 6 volumes), un document électronique sur le Web (<http://www.hri.ca/fortherecord1997/bilan1997/>) et un disque compact reproduisant le contenu du site Web.

Le texte anglais de la version Internet comprend des hyperliens à la plupart des documents originaux produits par l'ONU. Pour cette première édition pilote, nous n'avons pu en faire autant en français car un bon nombre des documents en langue française ne sont disponibles en version électronique, ni sur le site Web du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ni dans le système de disques optiques des Nations Unies. Ce système est utilisé depuis le début des années 90 pour archiver toute la documentation publique de l'ONU, dans toutes les langues officielles, mais il reste très incomplet

en ce qui concerne les documents dans les langues autres que l'anglais. On peut toutefois prévoir que cette situation se modifiera à l'avenir, car le Haut Commissariat consacre de nombreux efforts à l'expansion des versions française et espagnole de son site Web. Pour ce qui regarde les documents en langue anglaise, l'absence d'hyperliens dans certains cas est due au fait que nous n'avons pu repérer une version électronique des documents en cause avant le 31 janvier 1998, date butoir que nous avons fixée pour la collecte des documents de 1997.

Lorsque vous cliquez sur un hyperlien du site Web, vous êtes amenés au début du document en cause et vous devez alors utiliser la commande « recherche » du menu d'édition de votre navigateur pour repérer un pays, un sujet ou un paragraphe donné dans le document. Tant dans le texte imprimé que sur le site Web, nous indiquons, lorsque c'est possible, non seulement le numéro de document de l'ONU, mais aussi les numéros des paragraphes pertinents du document. Il faut noter que, dans de nombreux documents de l'ONU, les paragraphes ne sont pas toujours numérotés à la suite.

2. Répartition géographique : les volumes 2 à 6

En préparant la section principale de ce rapport (volumes 2 à 6), nous avons divisé le monde en cinq grandes régions qui, à une exception près, correspondent aux régions géographiques : Afrique (53 « chapitres »), Asie (57), Amérique latine et Caraïbes (33), Europe orientale (22 entrées), Europe occidentale et autres (29), ce dernier groupe englobant le Canada, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande aussi bien que les pays d'Europe occidentale. Nous avons inclus, dans les volumes traitant d'aires géographiques, non seulement les États souverains mais aussi certains territoires non indépendants qui ont ratifié au moins l'une des six principales conventions internationales sur les droits de l'homme, et une région (la Palestine) qui dispose de l'autonomie politique et a fait l'objet de plusieurs rapports et résolutions de l'ONU.

Nous avons suivi le mode de présentation décrit ci-dessous pour toutes les entités géographiques dont traite le rapport, mais il ne s'applique pas forcément de façon intégrale à chacune d'entre elles, diverses rubriques ayant été omises lorsqu'elles n'étaient pas pertinentes.

Date d'admission à l'ONU

Traités et rapports aux organes de surveillance

- a) **Territoire et population** : le rapport indique si le pays ou le territoire a soumis ou non un « document de base » destiné à fournir des renseignements de nature générale à tous